

Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

La conseillère madame Vanessa Robidas-Gravel, donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Le règlement n° 60-2024 modifiant le plan d'urbanisme n° 2012-05.
- Le règlement vise à :
 - L'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 174-A, rang Saint-Antoine, durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard, **le 20 décembre 2024.**



Josée Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière